



Concours Bachelor en Contemporary Dance

Modalités et déroulement

Calendrier 2023

05.12.2022

Ouverture de la plateforme d'inscription au concours

28.02

Séance d'information en ligne
19h : en anglais
20h : en français*

03.04

Date limite d'inscription en ligne
manufacture.ch

1er tour du concours d'entrée

10 – 13.05

Bruxelles (lieu communiqué ultérieurement)

24 – 27.05

La Manufacture, Lausanne

2e tour du concours d'entrée

06 – 09.06

Stage probatoire
La Manufacture, Lausanne

* La séance d'information est enregistrée puis consultable sur manufacture.ch

Contact

Haute école des arts de la scène
Grand-Pré 5, CP 160, CH-1000 Lausanne 16

Pour toute question ou information complémentaire :
auditions-bat@manufacture.ch
manufacture.ch

Conditions d'admission

Âge minimum requis

Les candidat·x·es doivent avoir 18 ans révolus au moment de l'entrée prévue dans la filière (soit septembre 2023).

Diplômes

Peuvent s'inscrire au concours les candidat·x·es dès 18 ans révolus :

- titulaires d'un diplôme de formation professionnelle initiale danseur·euse interprète CFC avec maturité professionnelle
- titulaires d'une maturité spécialisée danse-études reconnue
- titulaires d'une maturité professionnelle ou gymnasiale, avec formation en danse acquise dans des institutions publiques ou privées.

L'école peut, à titre exceptionnel, ne pas exiger des candidat·x·es le diplôme requis s'ils ou elles font preuve d'un talent hors du commun dans le domaine artistique.

Pratique préalable

Les candidat·x·es doivent également attester d'une pratique ou d'une formation en danse préalable intensive d'au moins une année.

Candidat·x·es internationaux

Aucune condition de nationalité n'est exigée.

Les titulaires de diplômes étrangers peuvent concourir à l'entrée en Bachelor en Contemporary Dance si leur diplôme est équivalent à l'un des titres cités ci-dessus.

Les candidat·x·es résidant hors de l'espace Schengen voulant se présenter au concours doivent prendre contact directement avec l'administration par email à l'adresse auditions-bad@manufacture.ch, si possible plusieurs semaines avant le délai d'envoi des dossiers.

Exigences linguistiques

La Manufacture se situe dans la partie francophone de la Suisse (Romandie) et la langue principale de travail et de la vie quotidienne est le français. Une très bonne connaissance de la langue française est donc exigée.

Déroulement

Admission

L'admission en Bachelor en Contemporary Dance se fait sur concours. Celui-ci a lieu deux années sur trois. Une promotion de 14 étudiant·x-es danseur·euses est formée à l'issue des épreuves.

La procédure d'admission (concours) en trois phases :

1. Inscription au concours
 2. 1^{er} tour
 3. 2^e tour – Stage probatoire
- Ces épreuves sont obligatoires pour tout·e candidat·e inscrit. Aucune équivalence ou dérogation n'est accordée.

Accessibilité

La Haute école propose un accompagnement aux personnes en situation de handicap, qui peut prendre la forme d'une aide technique ou humaine, un aménagement de la durée de l'épreuve, etc. Les candidat·x-es souhaitant en bénéficier sont invités à en faire la demande par email à : auditions-bat@manufacture.ch.

Dispositions particulières liées à la crise sanitaire

Veuillez noter que les dates et les procédures d'auditions pourraient être amenées à changer en fonction de l'évolution des réglementations en lien avec la pandémie de coronavirus.

Inscription

Inscription au concours

L'inscription au concours d'entrée se fait exclusivement en ligne, sur le site de La Manufacture, via un espace dédié accessible jusqu'au **lundi 3 avril 2023 à minuit**.

Procédure

- Pour s'inscrire au concours, chaque candidat·x-e doit :
- Créer un espace personnel
 - Compléter le formulaire administratif et télécharger les pièces justificatives aux formats demandés
 - Renseigner les scènes présentées lors du premier tour d'auditions
 - Valider l'envoi de son inscription
 - S'acquitter du versement de la taxe d'examen d'admission de 80 CHF / 80 €, payable uniquement via la plateforme sécurisée Paypal

Un accusé de réception est envoyé à l'adresse email liée à l'espace personnel une fois l'inscription validée. Après validation, toute modification doit faire l'objet d'une demande adressée à auditions-bat@manufacture.ch.

Documents à fournir

- Liste des pièces justificatives à fournir dans le formulaire :
- photo d'identité récente
 - copie d'une pièce d'identité
 - copies des diplômes obtenus
 - Description de pratique de danse des deux dernières années
 - CV
 - lettre de motivation

Scènes à préparer pour le premier tour d'auditions

Pour le premier tour du concours, chaque candidat·e.x doit préparer un solo d'une minute maximum, avec ou sans musique. En cas d'utilisation de musique, les candidat·x-es sont priés d'apporter leur propre lecteur de musique connectable via un minijack.

À l'issue de la période d'inscription, les dossiers reçus sont examinés pour établir la liste des candidat·x-es admissibles. La convocation au premier tour d'auditions leur sera envoyée le **10 avril 2023**.

1^{er} tour du concours

10 – 13.05

Bruxelles (lieu communiqué ultérieurement)

24 – 27.05

La Manufacture, Lausanne

Durée : 9h à 17h30

Déroulement

Les candidat·x·es sont convoqués pour une durée d'une journée. La matinée est consacrée à un cours collectif de danse contemporaine, suivi d'un atelier d'improvisation après la pause déjeuner.

Chaque candidat·e présente ensuite son soli au jury.

Jury

La sélection est assurée par un jury établi et présidé par le responsable académique de la filière. Constitué de deux membres minimum, celui-ci est composé du responsable de la filière, d'artistes professionnel·les et de pédagogues de la danse ou des arts vivants.

Logements et repas

Les candidat·x·es doivent organiser leur logement et leurs repas du soir de façon autonome. Le repas de midi est offert par La Manufacture.

Résultats

À l'issue de ce premier tour d'auditions, un groupe de maximum 36 candidat·x·es est retenu pour le deuxième tour. Les résultats et les consignes pour le deuxième tour sont communiqués par email entre le 28 et 29 mai 2023.

Les candidat·x·es sélectionnés ont jusqu'au **31 mai 2023** pour confirmer leur participation au stage probatoire qui constitue le deuxième tour. Les personnes en liste d'attente seront contactées dès le 1^{er} juin en cas de désistements d'autres candidat·x·es.

Le jury ne motivera pas ses décisions auprès des candidat·x·es.

2^e tour du concours – Stage probatoire

06 – 09.06

La Manufacture, Lausanne

Durée : 4 jours

Déroulement

Les candidat·x·es retenus sont invités à un stage pratique collectif d'une durée de 4 jours, organisé dans les locaux de La Manufacture. Celui-ci consiste en 4 jours de stage complets.

Jury

La sélection est assurée par un jury établi et présidé par la direction de La Manufacture ou son·sa représentant·e. Constitué de quatre membres minimum, celui-ci est composé du directeur de La Manufacture, du responsable de la filière, d'artistes professionnel·les et de pédagogues de la danse ou des arts vivants.

Voyage

Pour les candidat·x·es ne résidant pas dans la région, il faut prévoir d'arriver la veille au soir à Lausanne, le lundi 5 juin, et de repartir le samedi 10 juin au matin.

Logements et repas

Les repas de midi sont pris en charge par l'école. Les candidat·x·es doivent organiser de manière autonome leur logement et leurs repas du soir.

Résultats

Les 14 candidat·x·es retenus pour constituer la future promotion sont avertis directement à l'issue du stage, **le vendredi 9 juin 2023**.

Chaque candidat·e non-reçu pourra aussi obtenir une information sur les motivations de la décision du jury à ce moment-là. Les résultats seront également communiqués officiellement par email les jours suivants.